



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 04/08/2025

Dossier complet le : 04/08/2025

N° d'enregistrement : F01125P0141

1 Intitulé du projet

Construction d'un bâtiment R+7 pour la recherche contre le cancer avec plateformes technologiques, laboratoires L1/L2/L3 et bureaux tertiaires non accessibles au public sur le site de Gustave Roussy à Villejuif (94 800)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom	Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	Raison sociale INSTITUT GUSTAVE ROUSSY
N° SIRET 7 7 5 7 4 1 1 0 1 0 0 0 3 1	Type de société (SA, SCI...) Association Déclarée
Représentant de la personne morale : <input type="checkbox"/> Madame	<input checked="" type="checkbox"/> Monsieur
Nom DUCROZ	Prénom(s) SYLVAIN

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 39a- > Projets d'aménagement (création de zones urbaines)	Superficie de la ZAC : 82 hectares Surface du lot (limite d'intervention hors local vélo) : 8 261m ² Surface d'emprise (cis sous-sols, hors local vélo) : 7 578m ² Surface totale du bâtiment (cis LT et déchets) : 31 933m ²

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet est situé sur un terrain précédemment occupé par l' Espace Maurice Tubiana (EMT) et son parking (fonctionnement partiel jusqu' en avril 2025), l' ancienne crèche Gustave Roussy (désaffectée en sept. 2024) et des maisons en cours de démolition par la SADEV 94 (dans le cadre d' échanges fonciers avec Gustave Roussy). Ces constructions, datant des années 1980, sont en cours de démolition (19 mai au 28 août 2025).

Le projet prévoit la construction d' un bâtiment R+7 de 27522.4 m2 de surface de plancher, destiné à la recherche contre le cancer. L' édifice comprendra :

- 1 sous sol comportant un groupe électrogène et locaux techniques associés
- 1 rez-de-jardin : plateformes technologiques, animalerie, locaux techniques & logistiques.
- 1 rez-de-chaussée : hall d'accueil et salle de conférence en ERP 5ème catégorie.
- 5 niveaux courants (R+1, R+2, R+4, R+5, R+6) : bureaux, laboratoires, locaux annexes et techniques.
- 1 piano noble (R+3) : direction, cafétéria, salles de réunion et d' événements.
- 1 plateau technique (R07) d'une surface inférieure à 50% de l'emprise du dernier niveau

L'organisation spatiale s'articule autour d'un socle en alignement avec la rue, surmonté de 7 étages côté rue du Dr Pinel, de 6 patios plantés sur deux niveaux, d'une toiture végétalisée avec panneaux photovoltaïques, d'un parvis d' entrée végétalisée au sud et d'une cour logistique au nord, d'un sous-sol technique pour compléter l'ensemble.

4.2 Objectifs du projet

Les trois bâtiments actuels ne sont plus adaptés aux activités de recherche de pointe de Gustave Roussy. Les pavillons de recherche 1 et 2 datent des années 80. Le bâtiment B2M est un bâtiment modulaire sans possibilité d'évolution.

Le parc existant sera remplacé par un nouveau bâtiment adapté aux futurs besoins et permettant une croissance des activités projetées.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux



4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement



4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).



4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe à plus de 3 km de la SNIIEFF de type II, "Parc des Lilas"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il existe un arrêté CNPN (pour la ZAC Campus Grand Parc - SADEV94). Le site se situe à plus de 3 km de la SNIIEFF de type II, "Parc des Lilas" Aucun arrêté de biotope ne couvre la ville de VILLEJUIF, le plus proche est localisé à plus de 10k m à l'Est (Bois-Saint-Martin).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Département du Val de Marne s'est doté d'un PPBE. L'étude d'impact de la ZAC avait intégré une étude acoustique qui inscrivait le secteur dans un contexte sonore bruyant. Le site du projet est bordé par l'autoroute A6b, zone de dépassement des valeurs limites du niveau sonore le long de l'A6b (environnement sonore compris entre 60 et 75dB). Non concerné par du bruit aérien ou ferroviaire.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise foncière du projet se situe dans le périmètre des 500 mètres d'un site classé sur la commune de Cachan, de l'autre côté de l'A6b (Aqueduc Médicis). Cependant, en l'absence de covisibilité avec le monument, le projet fera uniquement l'objet d'un avis consultatif de la part de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide n'est présente sur le secteur. La zone la plus proche est située à environ 300 m à l'Ouest, de l'autre côté de l'autoroute (zone de classe 3).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VILLEJUIF est inscrite dans le périmètre de 3 PPNR prescrits: - Arrêté du 09/07/2001 PPR inondations et coulées de boue - Arrêté du 09/07/2001 PPR mouvements de terrain différentiels - Arrêté du 01/08/2001 PPR mouvements de terrain par affaissements
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, annexes à l'arrêté préfectoral 2015/2403 du 31/07/2015
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les éléments relatifs aux sols pollués ont été traités de manière exhaustive à travers un diagnostic environnemental réalisé par GEOLIA (dossier n°G240192-001A).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites les plus proches sont les parcs départemental Jean Moulin les Guilands et des Beaumonts, à Montreuil.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera raccordé au réseau d'eau de la ville de VILLEJUIF via le réseau concessionnaire. Le projet ne prévoit aucun prélèvement d'eau souterraines ni en phase travaux ni lorsque le bâtiment sera livré.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, il n'est pas prévu de drainages ou de modification prévisibles des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, des terrassements sont prévus A compléter avec étude de GEOLIA
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera raccordé au réseau d'eau de la ville de VILLEJUIF via le réseau concessionnaire. Le projet ne prévoit aucun prélèvement d'eau souterraines ni en phase travaux ni lorsque le bâtiment sera livré.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre aucune activité susceptible de représenter une menace à une échelle pouvant impacter les habitats ou espèces inscrits au sein d'une zone NATURA 2000 la plus proche (située à plus de 9 km).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur s'inscrit dans un lot de la ZAC Campus Grand Parc classé au sein de la zone UAa du PLU en vigueur et n'est pas cartographié comme un emplacement réservé.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de VILLEJUIF n'est pas concernée par un Plan de Prévention de Risques Technologiques. L'activité hébergée au sein du bâtiment de recherche n'appelle pas de procédures particulières.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les éléments relatifs aux risques naturels ont été traités de manière exhaustive à travers les études réalisées par GEOLIA, notamment : - des études géotechniques (G2 AVP et PRO), - une étude environnementale Les analyses en laboratoire ont montré la présence de HCT, HAP, PCB et métaux dans les remblais. Les préconisations de GEOLIA seront prises en compte;
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités de recherche impliquent la manipulation de matières biologiques dans des conditions strictement encadrées (laboratoires équipés, procédures de sécurité).
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux sur des agents pathogènes sont très limités et les protocoles appliqués garantissent un niveau de sécurité élevé.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans une logique de concentration, les chercheurs actuellement répartis sur trois bâtiments situés de l' autre côté de la rue seront regroupés dans ce nouveau bâtiment. À court terme, cela n' entraînera pas d' augmentation significative du trafic. À long terme, l'effectif cible est de 1 244 personnes, soit une croissance d'activité de 20 %. La présence de la nouvelle station de métro (L14) et de parkings à vélos permettront de limiter les nuisances liées aux déplacements.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé en limite de la zone affecté par le bruit de l'autoroute A6, voie classée comme bruyante de catégorie 1. Le projet prendra en compte les exigences programmatiques.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, une première campagne de mesures a mis en évidence des vibrations incompatibles avec certaines activités scientifiques. Des mesures correctives sont en cours d'étude.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, les eaux domestiques issues des vestiaires et sanitaires (rejets classiques), les eaux issues des laveries de laboratoire, traitées en amont par autoclaves pour la neutralisation des agents biologiques.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ces eaux sont évacuées vers le réseau d'assainissement collectif de la ZAC, conformément à la réglementation.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, aucun effluent gazeux ou liquide spécifique au sens réglementaire. Les rejets sont domestiques ou prétraités, et conformes aux normes en vigueur.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, des déchets inertes et non dangereux majoritaires (emballages, cartons, déchets bureautiques...) ; Une fraction spécifique de déchets DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) sera collectée et traitée selon la réglementation en vigueur (tri, stockage dédié, prestataire spécialisé).
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Etude d'impact de la ZAC Campus Grand Parc (document annexé au présent formulaire).

Avis émis le 11/01/2017 - référence DE-1220-16

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les résultats des analyses en laboratoire sur les échantillons de sol ont montré la présence de HCT, HAP, PCB et métaux dans les remblais et des dépassements des critères d'acceptation en ISDI sur plusieurs paramètres.

Au droit des futurs espaces verts sur pleine terre, il sera nécessaire de supprimer le risque par contact direct pour les futurs usagers par le biais d'une substitution des remblais par des terres saines, banalisables et contrôlées. Ces mesures seront accompagnées par l'installation d'un grillage avertisseur et de la conservation de la mémoire.

S'agissant de la gestion des terres excavées, les terres présentant des teneurs qui dépassent les critères d'acceptation en centre de stockage de déchets inertes devront être orientées en filière adaptée.

Ces préconisations seront prises en compte dans le cadre du projet;

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Après analyse des caractéristiques du projet, de son implantation et de ses impacts potentiels sur l'environnement, nous estimons que ce projet ne doit pas faire l'objet d'une évaluation environnementale.

Si l'on se réfère aux critères fixés par les articles R.122-1 et suivants du Code de l'environnement, et notamment à l'annexe de l'article R.122-3 (seuils, sensibilité environnementale du site, nature et ampleur des travaux), aucun élément ne semble de nature à justifier une évaluation environnementale systématique. En particulier, le projet ne se situe pas dans une zone à enjeu environnemental fort (Natura 2000, ZNIEFF, etc.), n'induit pas de nuisances majeures, ne modifie pas substantiellement l'usage du sol.

Par ailleurs, le bâtiment voisin ETP (Enseignement, bureaux Tertiaires et Parc de stationnement en silo) a été dispensé d'évaluation environnementale (décision n°DRIEAT-SCDD-2024-190 du 18/11/2024)

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Etude d'impact de la ZAC - SADEV	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Copie de la décision n°DRIEAT-SCDD-2024-190 du 18 novembre 2024 dispensant de réaliser une évaluation environnementale pour le bâtiment d'Enseignement, de bureaux Tertiaires et d'un Parc de stationnement en silo (ETP) sur le site de Gustave Roussy à Villejuif .	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom DUCROZ

Prénom Sylvain

Qualité du signataire Directeur Général Adjoint

À Villejuif

Fait le 08/07/2025

Monsieur Sylvain DUCROZ
Directeur Général Adjoint
Institut de carcérologie
Gustave Roussy
114 rue Edouard Vaillant
94805 VILLEJUIF Cedex

Signature du (des) demandeur(s)



MOA



Institut Gustave Roussy
114 Rue Edouard Vaillant,
94805 Villejuif

MOE

I'AUC - Architecte mandataire
47 rue de la Chapelle
75018 Paris

NP2F

NP2F
188 bis Rue de Crimée
75019 Paris

GRAU
89 Bd Beaumarchais,
75003 Paris



Arcadis ESG - Eng. Fluides, VRD
200-216 Rue Raymond
Losserand
75014 Paris



CERIS - ELIX
2 rue Alain Bombard
44821 Saint-Herblain

MOSBACH PAYSAGISTES
81 Rue des Poissonniers
75018 Paris



Atmos Lab
24-28, Pritchard's Rd
London E2 9AP
Royaume-Uni



VS-A
41 place Rihour
59000 Lille



Peutz
10 Rue des Messageries
75010 Paris



BATISS
35 Av. Pierre Semard,
94200 Ivry-sur-Seine



BMF - Economiste de la
construction
173 rue de Charenton
75012 PARIS

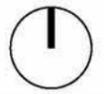


Atelier Juno - BIM Manager
24 bis Rue Edmond Nocard
94410 Saint-Maurice

Orientation:	Titre:							Date :	
Photographies du terrain - environnement proche								08/07/25	
Intitulé projet:	Phase :	Discipline :	Emetteur :	Numéro document :	Type document :	Niveau :	Echelle :	Format :	Indice :
CDR	PC	ARC	I'AUC-NP2F	PC7	PHOTO			A3	



- - - Limite d'intervention
 Bâtiments à démolir (n°PD09407624W2009)
 Bâtiments à démolir (n°PD09407620W2018, n°PD09407619W2025)





1.



2.

Bâtiments à démolir (n°PD09407624W2009)
 Bâtiments à démolir (n°PD09407620W2018, n°PD09407619W2025)



3.



4.



5.

Bâtiments à démolir (n°PD09407624W2009)
 Bâtiments à démolir (n°PD09407620W2018, n°PD09407619W2025)



MOA



Institut Gustave Roussy
114 Rue Edouard Vaillant,
94805 Villejuif

MOE

I'AUC - Architecte mandataire
47 rue de la Chapelle
75018 Paris

NP2F NP2F
188 bis Rue de Crimée
75019 Paris

GRAU
89 Bd Beaumarchais,
75003 Paris

 ARCADIS
Arcadis ESG - Eng. Fluides, VRD
200-216 Rue Raymond
Losserand
75014 Paris

 CERIS - ELIX
2 rue Alain Bombard
44821 Saint-Herblain

MOSBACH PAYSAGISTES
81 Rue des Poissonniers
75018 Paris

 atmos lab
24-28, Pritchard's Rd
London E2 9AP
Royaume-Uni



VS-A
41 place Rihour
59000 Lille



Peutz
10 Rue des Messageries
75010 Paris



BATISS
35 Av. Pierre Semard,
94200 Ivry-sur-Seine



BMF - Economiste de la
construction
173 rue de Charenton
75012 PARIS



Atelier Juno - BIM Manager
24 bis Rue Edmond Nocard
94410 Saint-Maurice

Orientation:	Titre:							Date :	
Photographies du terrain - environnement lointain								08/07/25	
Intitulé projet:	Phase :	Discipline :	Emetteur :	Numéro document :	Type document :	Niveau :	Echelle :	Format :	Indice :
CDR	PC	ARC	I'AUC-NP2F	PC8	PHOTO			A3	



Limite d'intervention
 Bâtiments à démolir (n°PD09407624W2009)
 Bâtiments à démolir (n°PD09407620W2018, n°PD09407619W2025)





1.



2.

Bâtiments à démolir (n°PD09407624W2009)
 Bâtiments à démolir (n°PD09407620W2018, n°PD09407619W2025)

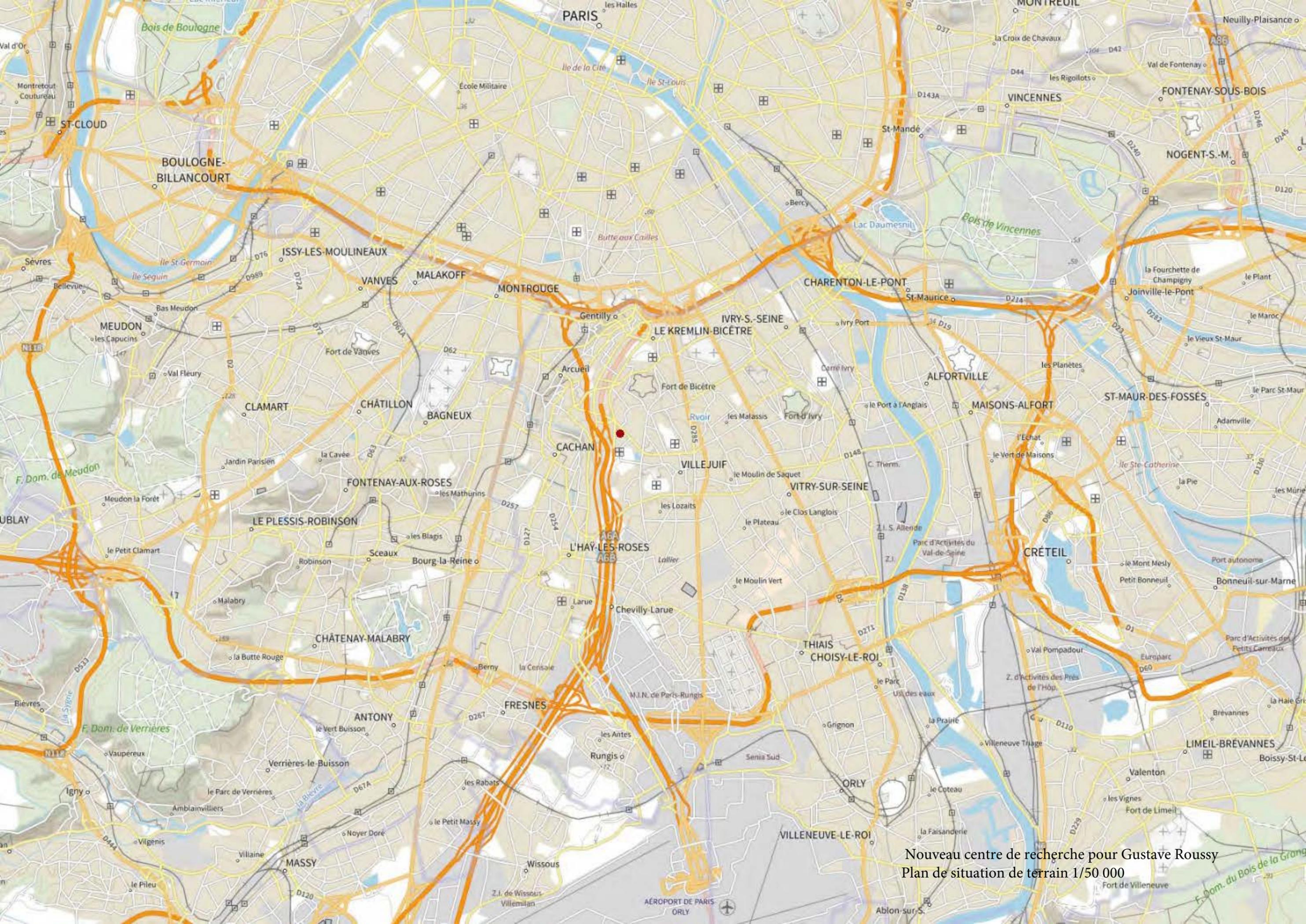


3.

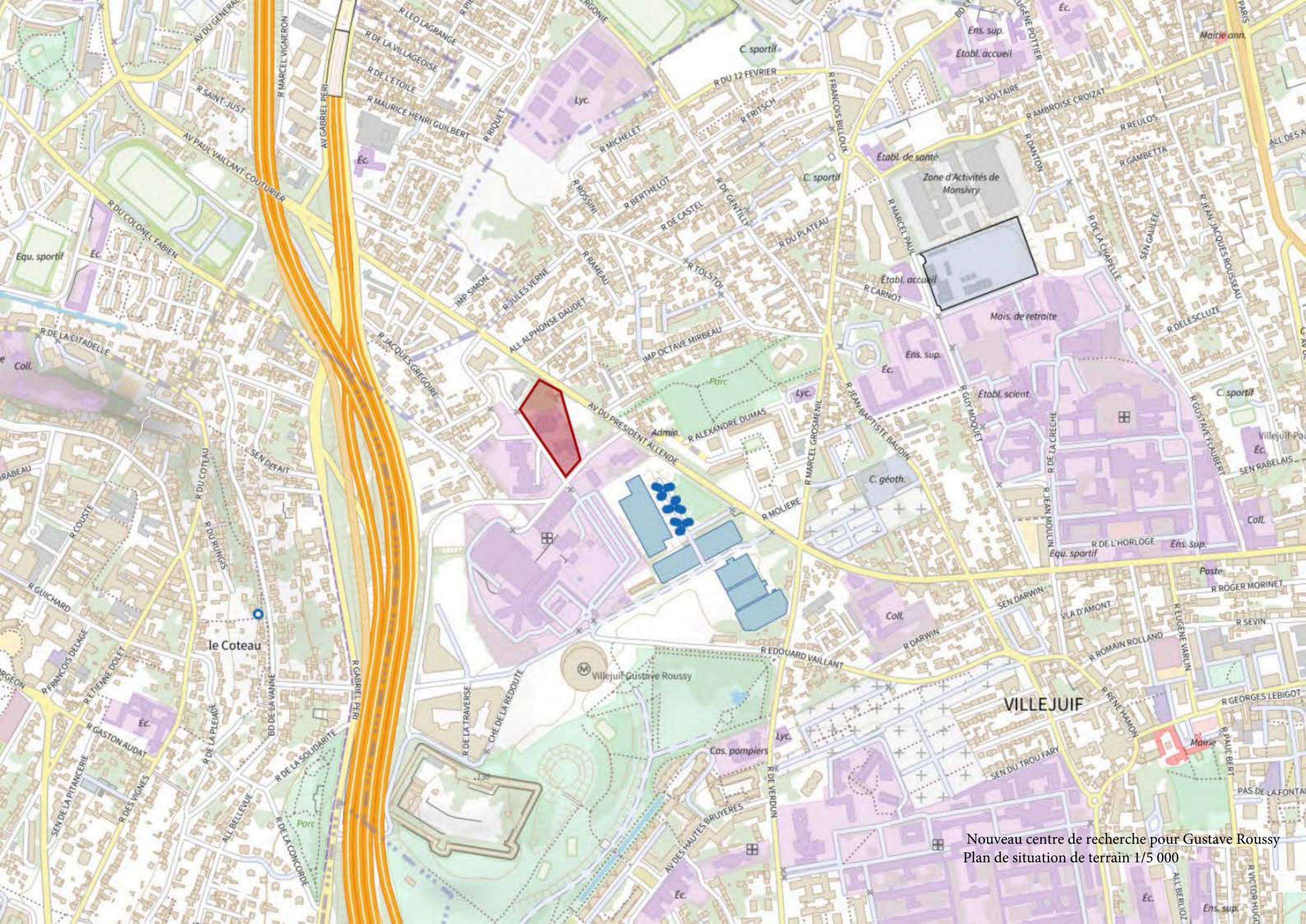


4.

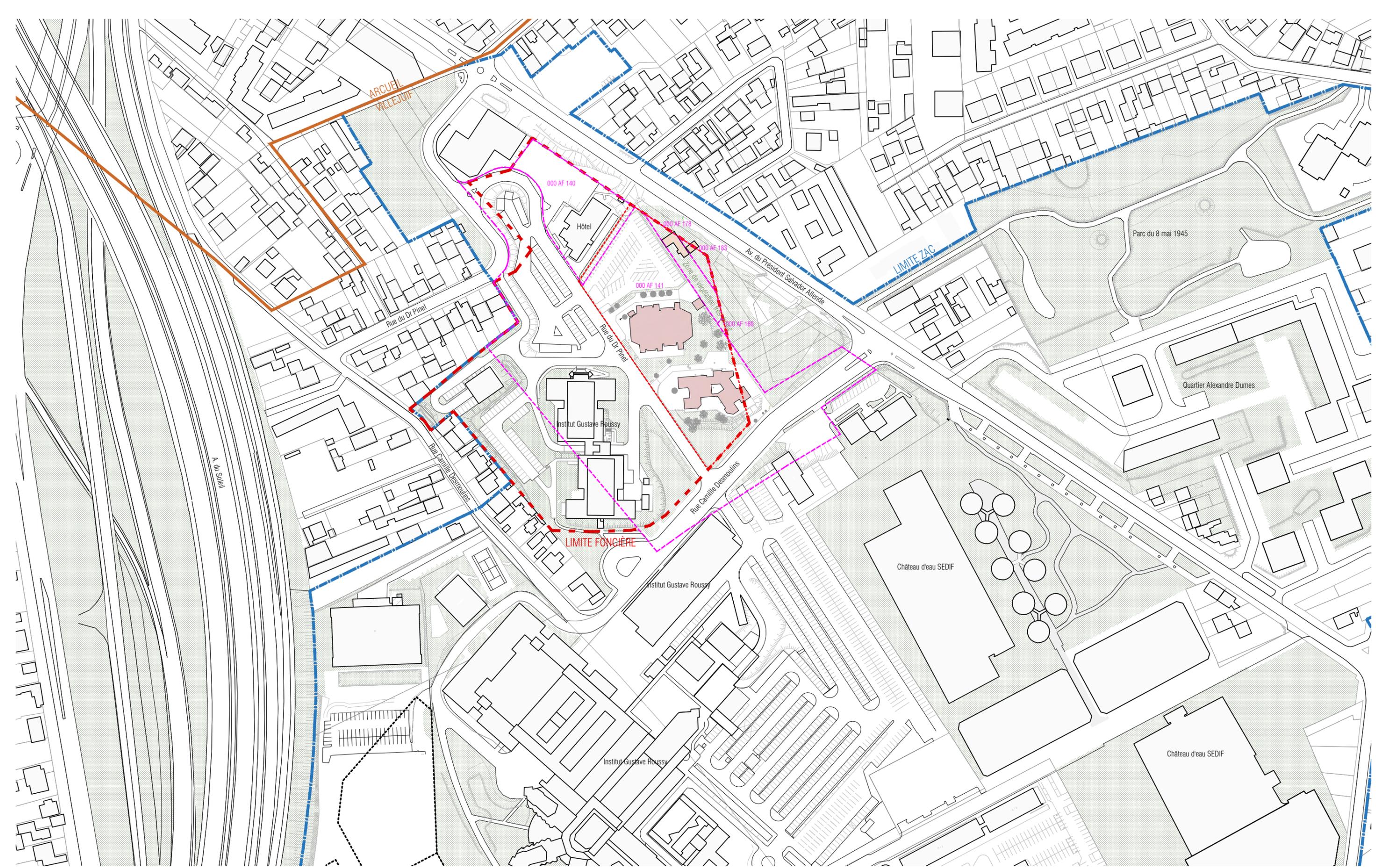
Bâtiments à démolir (n°PD09407624W2009)
 Bâtiments à démolir (n°PD09407620W2018, n°PD09407619W2025)

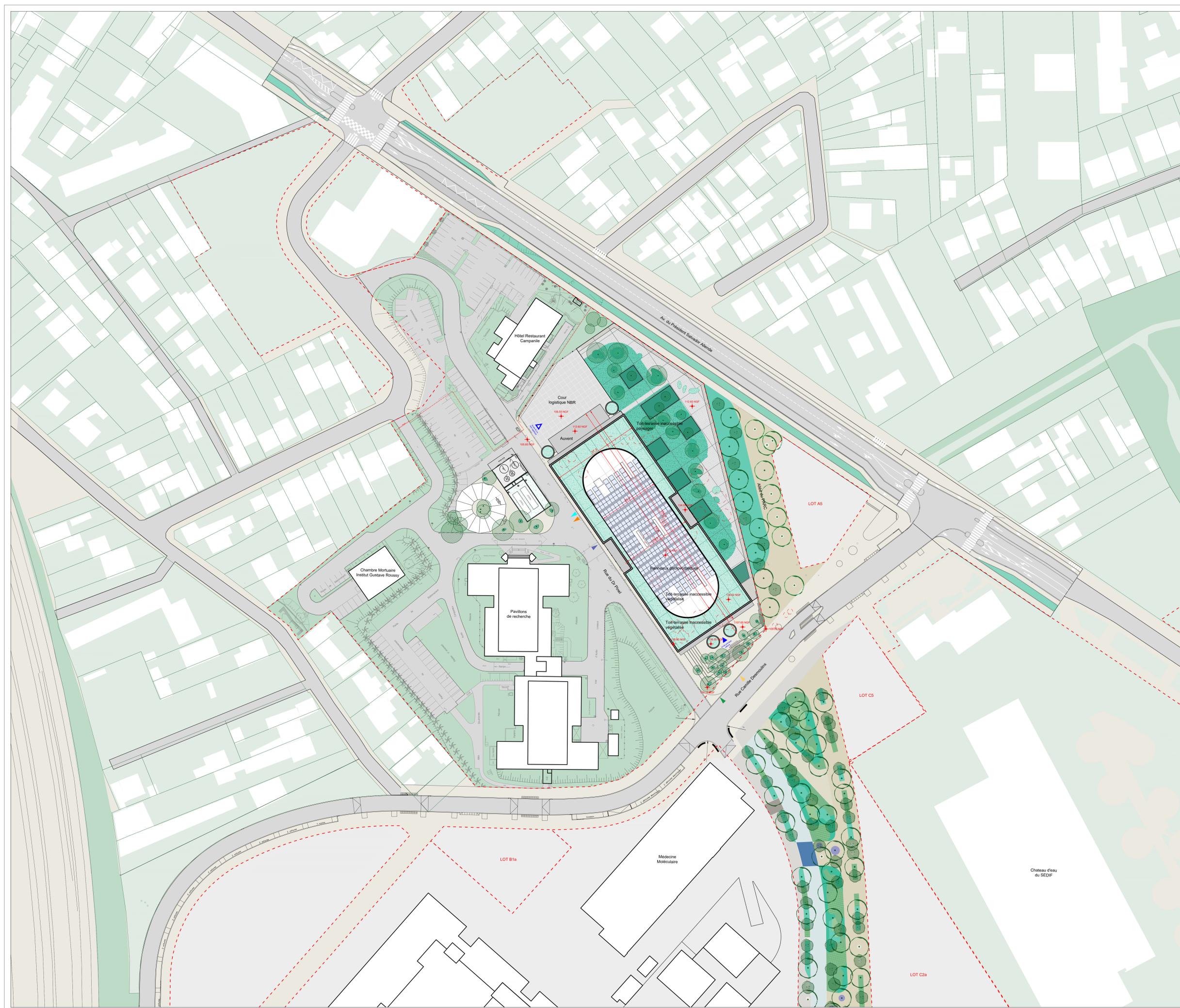


Nouveau centre de recherche pour Gustave Roussy
Plan de situation de terrain 1/50 000



Nouveau centre de recherche pour Gustave Roussy
Plan de situation de terrain 1/5 000



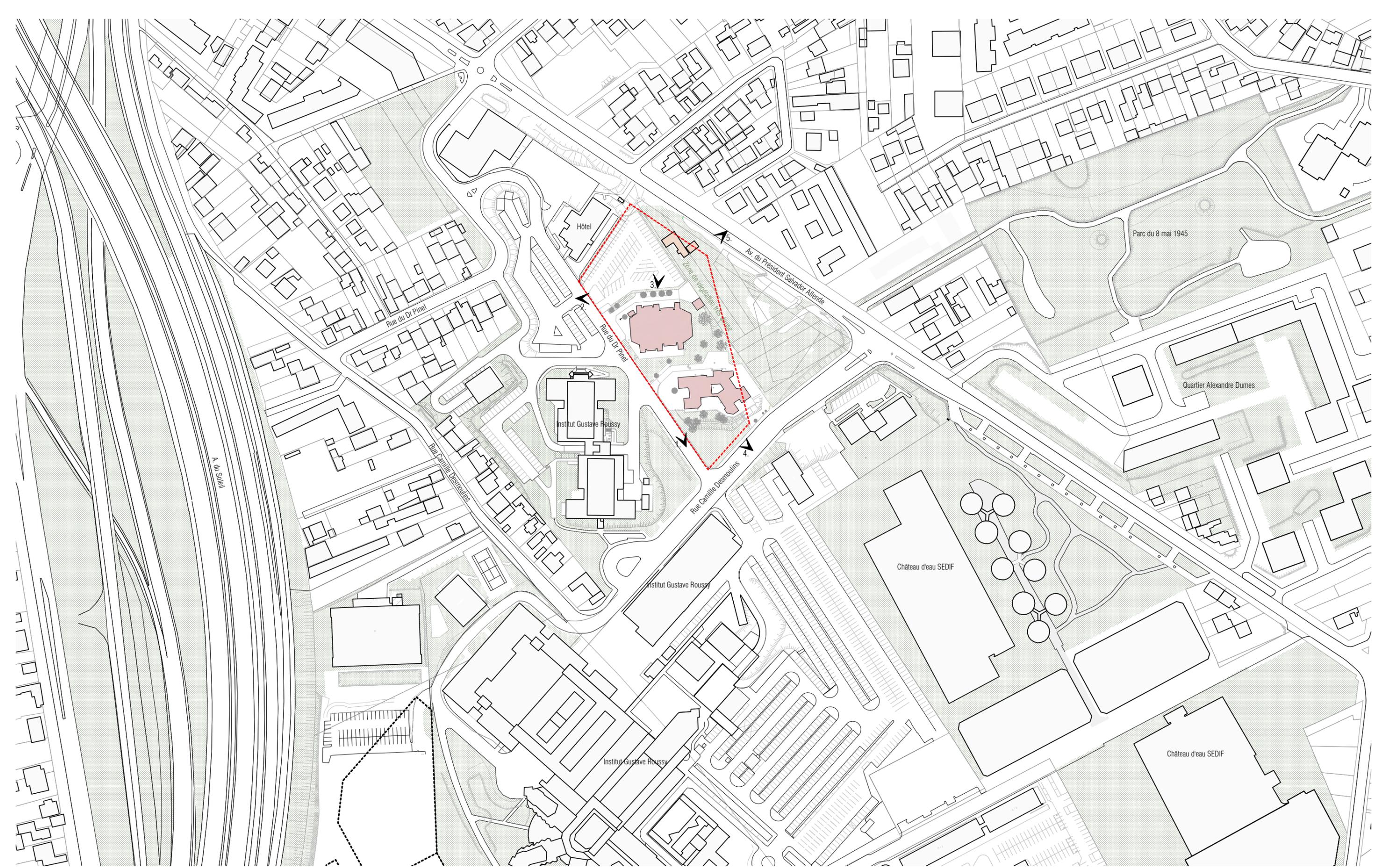


- LEGENDE**
- CONTEXTE EXISTANT ET PROJETÉ :**
- - - Limites foncières
 - Allee piétonne du Parc de la Couleée Verte
 - Nouvelle voie entre la nouvelle gare et la Rue Camille Desmoulins
- PROJET DU NOUVEAU BATIMENT DE RECHERCHE :**
- Zones circulables piétons et cycles, au RDC et autour du bâtiment
 - Patios (jardins pour les usagers des plateformes technologiques et éclairage naturel du socle)
 - EU
 - EP
 - HT
 - Eau possible
 - CHU
 - SIPPEREC
 - Arbres plantés
 - Arbres supprimés



MOA		MOE	
Institut Gustave Roussy 114 Rue Edouard Vaillant, 94800 Villejuif	IAUC - Architecte mandataire 47 rue de la Chapelle 75018 Paris	NPFZ 188 bis Rue de Crimée 75019 Paris	Almos Lab 24-26 Préfard's Rd London E2 8AP Royaume-Uni
GRAU 89 bis Beaumarchais, 75003 Paris	ARCADIS ESG - Eng. Fluides, VRD 200-216 Rue Raymond Lorenand 75014 Paris	PEUZ 41 place Rihour 59000 Lille	US&A 41 place Rihour 59000 Lille
GENES - ELIX 2 rue Alain Bombard 44821 Saint-Herblain	MOSBACH PAYSAGISTES 31 Rue des Princesseurs 75018 Paris	BATISS 30 Av. Pierre Semard, 94000 Ivry-sur-Seine	BATISS 30 Av. Pierre Semard, 94000 Ivry-sur-Seine
		bmf7 173 rue de Charleroi 75012 PARIS	BMF - Economiste de la construction 173 rue de Charleroi 75012 PARIS
		Juro 54 rue Rue Edmond Hocard 94419 Saint-Maurice	Juro 54 rue Rue Edmond Hocard 94419 Saint-Maurice

PLAN MASSE										Date:
Phase	Descripteur	Émetteur	Nature	Type	Notes	Échelle	Format	Niveau		Date
CDR	PC	ARC	IAUC - NPFZ	PC2	PLN	TN	1/500	A0		14/05/25



--- Limite d'intervention

■ Bâtiments à démolir (n°PD09407624W2009)

■ Bâtiments à démolir (n°PD09407620W2018, n°PD09407619W2025)



MOA Institut Gustave Roussy
114 Rue Edouard Vaillant,
94800 Villejuif

MCE l'AUC - Architecte mandataire
47 rue de la Chapelle,
75018 Paris

NP2F - Architecte
188 bis rue de Crimée,
75019 Paris

NOUVEAU CENTRE DE RECHERCHE DE L'INSTITUT GUSTAVE ROUSSY
94800 Villejuif

PC7
Photographies du terrain - environnement proche
Repérages des vues

Échelle:
1:2000

Date:
30.06.2025



1.



1.

Bâtiments à démolir (n°PD09407624W2009)
 Bâtiments à démolir (n°PD09407620W2018, n°PD09407619W2025)



3.

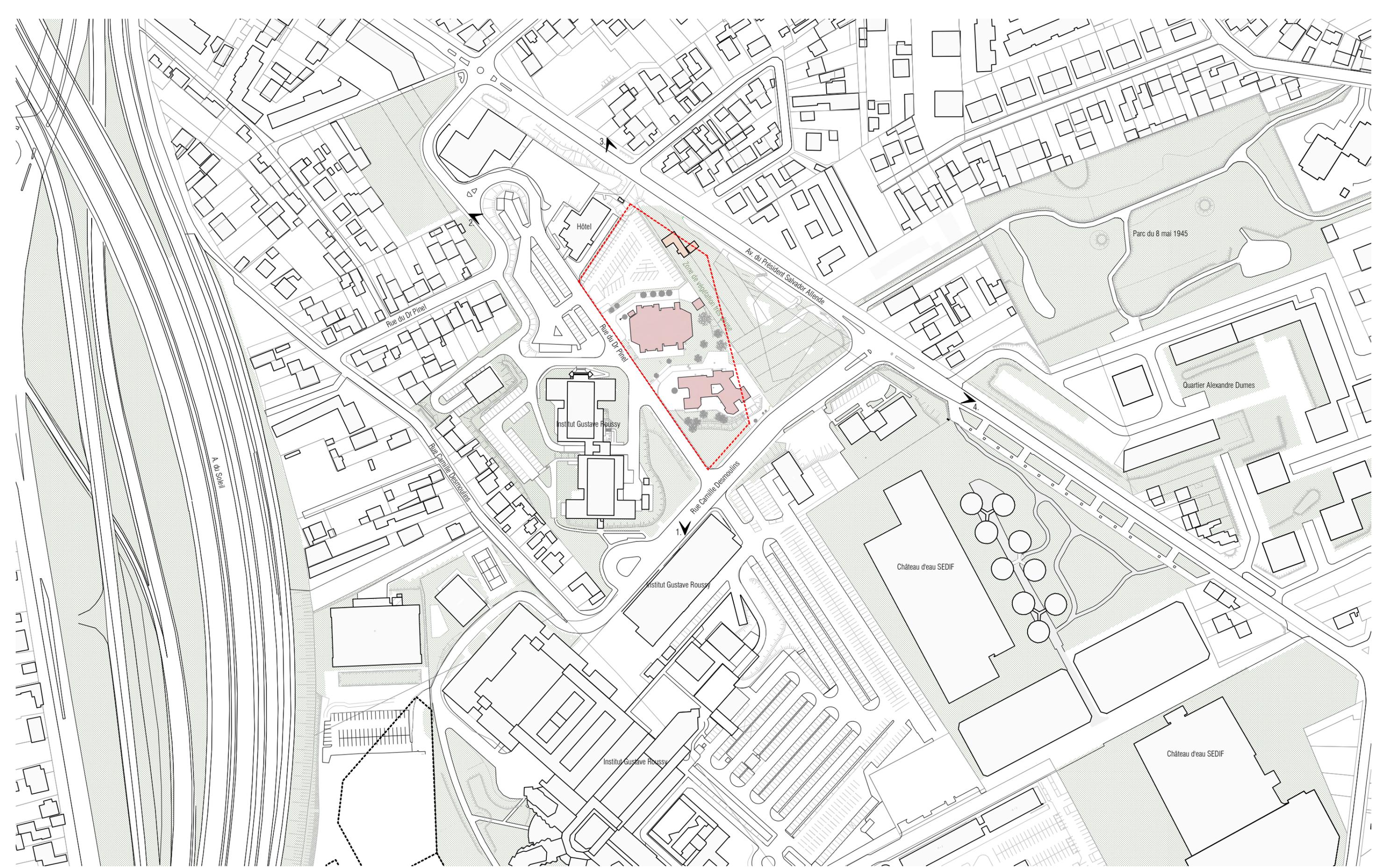


4.



5.

Bâtiments à démolir (n°PD09407624W2009)
 Bâtiments à démolir (n°PD09407620W2018, n°PD09407619W2025)



Limite d'intervention
 Bâtiments à démolir (n°PD09407624W2009)
 Bâtiments à démolir (n°PD09407620W2018, n°PD09407619W2025)



MOA Institut Gustave Roussy
 114 Rue Edouard Vaillant,
 94800 Villejuif

MCE l'AUC - Architecte mandataire
 47 rue de la Chapelle,
 75018 Paris

NP2F - Architecte
 188 bis rue de Crimée,
 75019 Paris

NOUVEAU CENTRE DE RECHERCHE DE L'INSTITUT GUSTAVE ROUSSY
 94800 Villejuif

PC8
 Photographies du terrain - paysage lointain
 Repérages des vues

Échelle: 1:2000
 Date: 30.06.2025



1.



2.

Bâtiments à démolir (n°PD09407624W2009)
 Bâtiments à démolir (n°PD09407620W2018, n°PD09407619W2025)



3.



4.

Bâtiments à démolir (n°PD09407624W2009)
 Bâtiments à démolir (n°PD09407620W2018, n°PD09407619W2025)

Nouveau centre de recherche de l'institut Gustave Roussy à Villejuif
PC

Titre :

Insertion du projet dans son environnement

Projet	Phase	Emetteur	Lot	Type de document	Numéro de document	Format	Date	Indice
CDR	PC	L'AUC - NP2F	ARC	IMG	PC6	A3	30/06/25	-

1 Vues d'ensemble

Allende

Coulée Verte

Pignon Sud

Allende

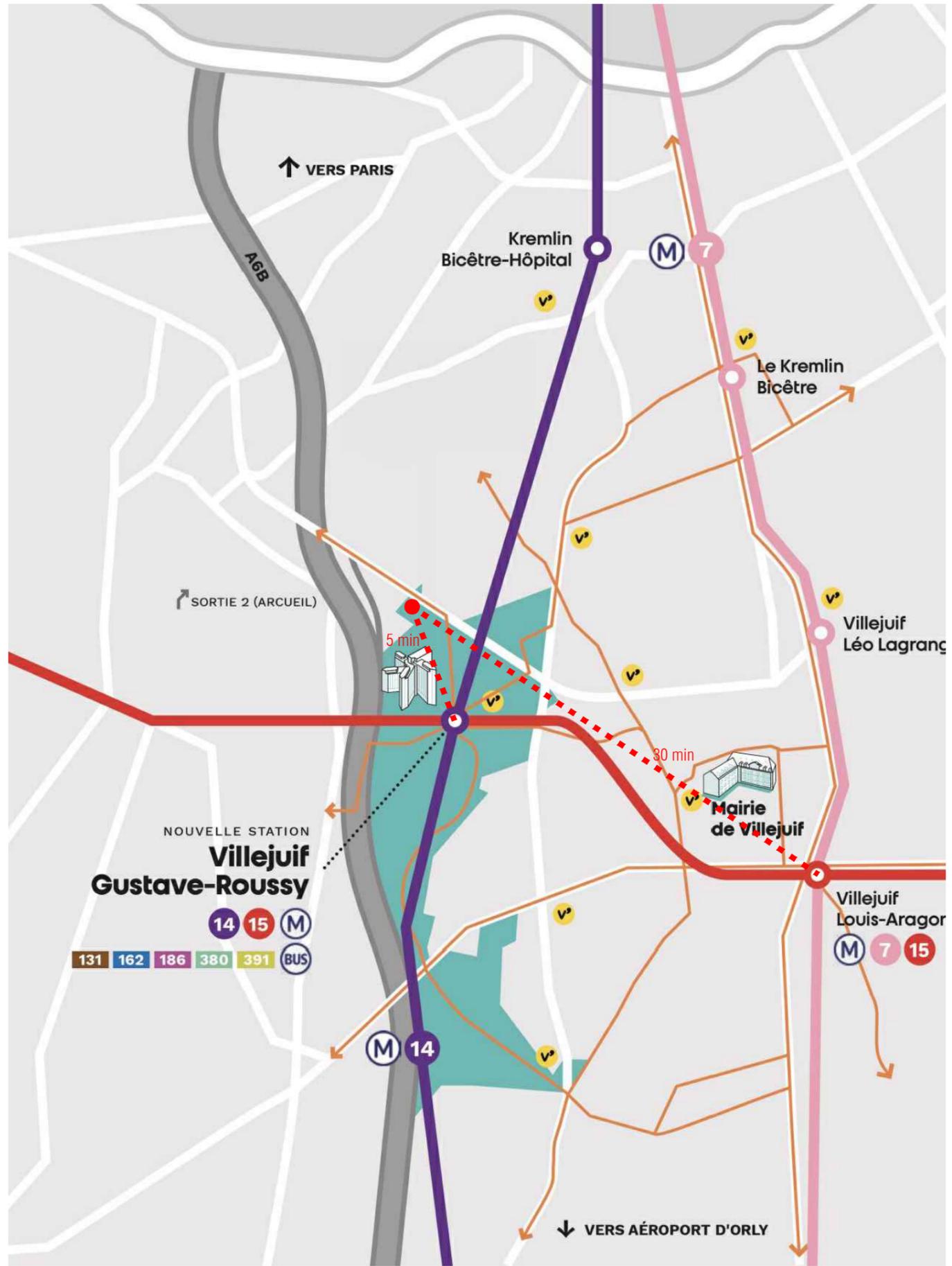


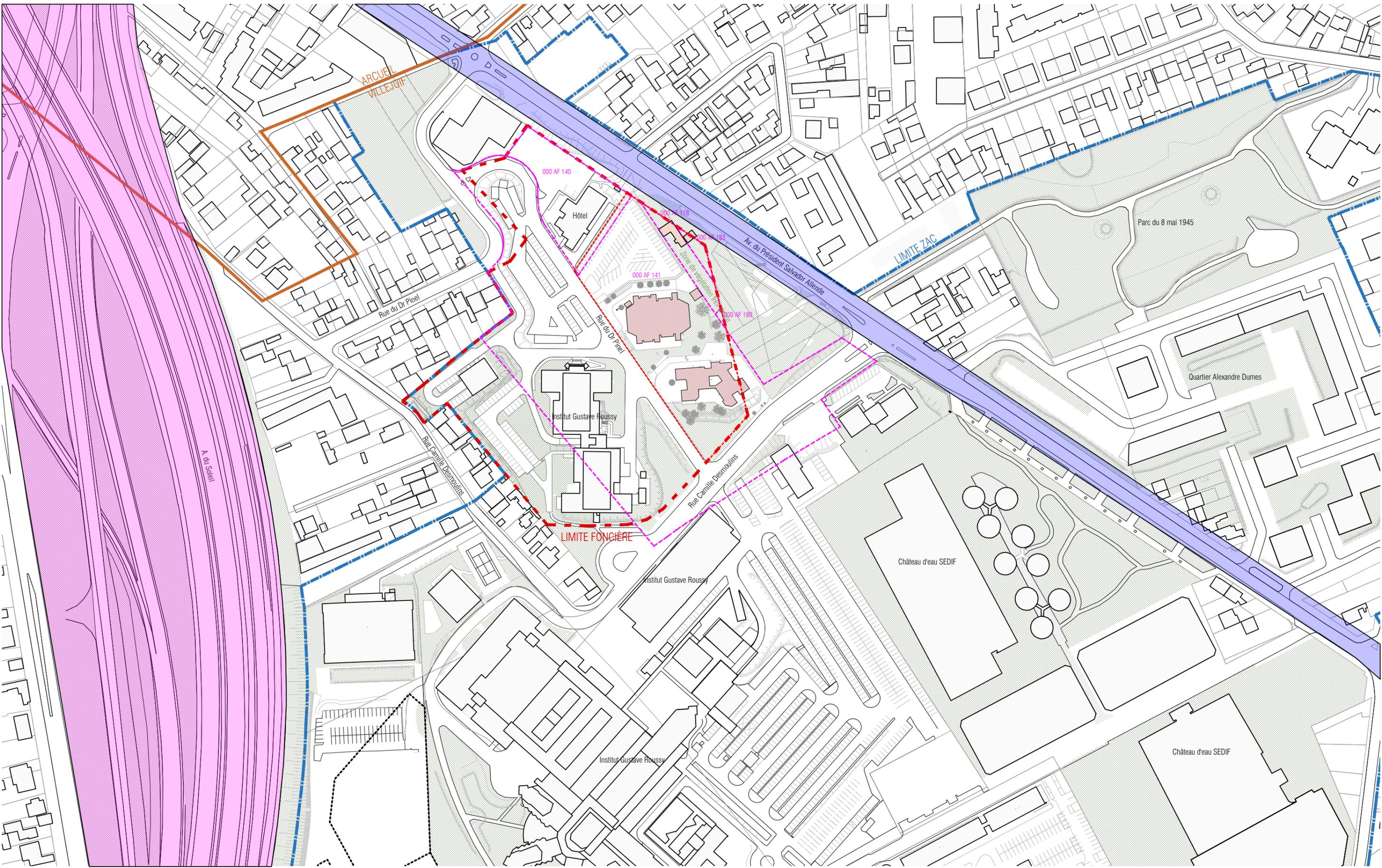
Coulée Verte



Pignon Sud









- LEGENDE**
- CONTEXTE EXISTANT ET PROJETÉ :**
- - - Limites foncières
 - Allee piétonne du Parc de la Coulée Verte
 - Nouvelle voie entre la nouvelle gare et la Rue Camille Desmoulins
- PROJET DU NOUVEAU BATIMENT DE RECHERCHE :**
- Zones circulables piétons et cycles, au RDC et autour du bâtiment
 - Patio (jardins pour les usagers des plateformes technologiques et éclairage naturel du socle)
 - EU
 - EP
 - HT
 - Eau possible
 - CHU
 - SIPPEREC
 - Arbres plantés
 - Arbres supprimés



MCA		MOE	
<p>INSTIT GUSTAVE ROUSSY</p> <p>Institut Gustave Roussy 114 Rue Edouard Vaillant, 94800 Villejuif</p>	<p>IAC</p> <p>IAC - Architecte mandataire 47 Rue de la Chapelle 75018 Paris</p>	<p>NP2F</p> <p>NP2F 188 bis Rue de Crimée 75019 Paris</p>	<p>ALMOS LAB</p> <p>Almos Lab 24-26, Préfard's Rd London E2 9AP Royaume-Uni</p>
<p>GRAU</p> <p>60 Rue Beaumarchais, 75003 Paris</p>	<p>ARCADIS ESG - ENG. FLUIDES, VRD</p> <p>200-216 Rue Raymond Lorenzin 75014 Paris</p>	<p>VECLA</p> <p>VECLA 41 place Rihour 59000 Lille</p>	<p>PEUZ</p> <p>Peuz 10 Rue des Messageries 75010 Paris</p>
<p>GENES - ELIX</p> <p>GENES - ELIX 2 rue Alain Bombard 44821 Saint-Herblain</p>	<p>BATISS</p> <p>BATISS 30 Av. Pierre Semard, 94000 Ivry-sur-Seine</p>	<p>BATISS</p> <p>BATISS 30 Av. Pierre Semard, 94000 Ivry-sur-Seine</p>	<p>BATISS</p> <p>BATISS 30 Av. Pierre Semard, 94000 Ivry-sur-Seine</p>
<p>MOSBACH PAYSAGISTES</p> <p>MOSBACH PAYSAGISTES 31 Rue des Princesseurs 75018 Paris</p>	<p>BMF</p> <p>BMF - Economiste de la construction 173 rue de Charlemon 75012 PARIS</p>	<p>BMF</p> <p>BMF - Economiste de la construction 173 rue de Charlemon 75012 PARIS</p>	<p>BMF</p> <p>BMF - Economiste de la construction 173 rue de Charlemon 75012 PARIS</p>

PLAN MASSE										Date
Version	Phase	Descriptif	Émetteur	Approuvé	Type	Niveau	Échelle	Format	Version	Date
CDR	PC	ARC	IAUC - NP2F	PC2	PLN	TN	1/500	A0	00	28/06/25



- LEGENDE :**
- CONTEXTE EXISTANT ET PROJETE :**
- - - Limites foncières
 - Allée piétonne du Parc de la Coule Verte
 - Nouvelle voirie entre la nouvelle gare et la Rue Camille Desmoulin
- PROJET DU NOUVEAU BATIMENT DE RECHERCHE:**
- Zones circulables piétons et cycles, au RDC et autour du bâtiment
 - Patios (jardins pour les usagers des plateformes technologiques et éclairage naturel du socle)
 - EU
 - EP
 - HT
 - Eau potable
 - RCU
 - SIPPEREC
 - Arbres plantés
 - Arbres supprimés

Numero de révision	Diffusé par	Remis à	Date de révision	Description de la révision

Autodesk Docs://GR_VILLEUJIF/CDR_APD_MAQ_ARC_Maquette architecte.rvt



MCA

INSTITUT GUSTAVE ROUSSY
114 Rue Edouard Vaillant,
94002 Vitry-sur-Seine

MCE

FAUC - Architecte mandataire
114 Rue Edouard Vaillant,
94002 Vitry-sur-Seine

NP2F
188 bis Rue de Cirmée
75018 Paris

GRAU
89 bis Beaumarchais,
75003 Paris

ARCADIS ESG - Eng. Fluides, VRD
200-218 Rue Raymond
Lussanard
75014 Paris

GENE - ELIX
2 rue Albin Bombard
44821 Saint-Herblain

MOSBACH PAYSAGISTES
81 Rue des Prévoisiers
75018 Paris

Almos Lab
24-26 Préfabriqué R9
Cordon ES MAP
Royaume-Uni

VISA
41 place Rihour
59000 Lille

PEUZ
Place
10 Rue des Messageries
75010 Paris

BATISS
55 Av. Pierre Semard,
84000 Arles-sur-Rhône

BMF - Economiste de la construction
172 rue de Charenton
75012 PARIS

bmf
Abel Juro - BM Manager
54 rue Rue Edmond Hecard
94410 Saint-Maurice

Plan de masse projet										Date:
Etat	Phase	Dessiné	Approuvé	Type	Niveau	Echelle	Format	Date		
CDR	PC	ARC	FAUC-NP2F	PC2	PLN	TN	1:500	A0	08/07/25	



MOA



Institut Gustave Roussy
114 Rue Edouard Vaillant,
94805 Villejuif

MOE

l'AUC - Architecte mandataire
47 rue de la Chapelle
75018 Paris

NP2F

NP2F
188 bis Rue de Crimée
75019 Paris

GRAU
89 Bd Beaumarchais,
75003 Paris



Arcadis ESG - Eng. Fluides, VRD
200-216 Rue Raymond
Losserand
75014 Paris



CERIS - ELIX
2 rue Alain Bombard
44821 Saint-Herblain

MOSBACH PAYSAGISTES
81 Rue des Poissonniers
75018 Paris



Atmos Lab
24-28, Pritchard's Rd
London E2 9AP
Royaume-Uni



VS-A
41 place Rihour
59000 Lille



Peutz
10 Rue des Messageries
75010 Paris



BATISS
35 Av. Pierre Semard,
94200 Ivry-sur-Seine

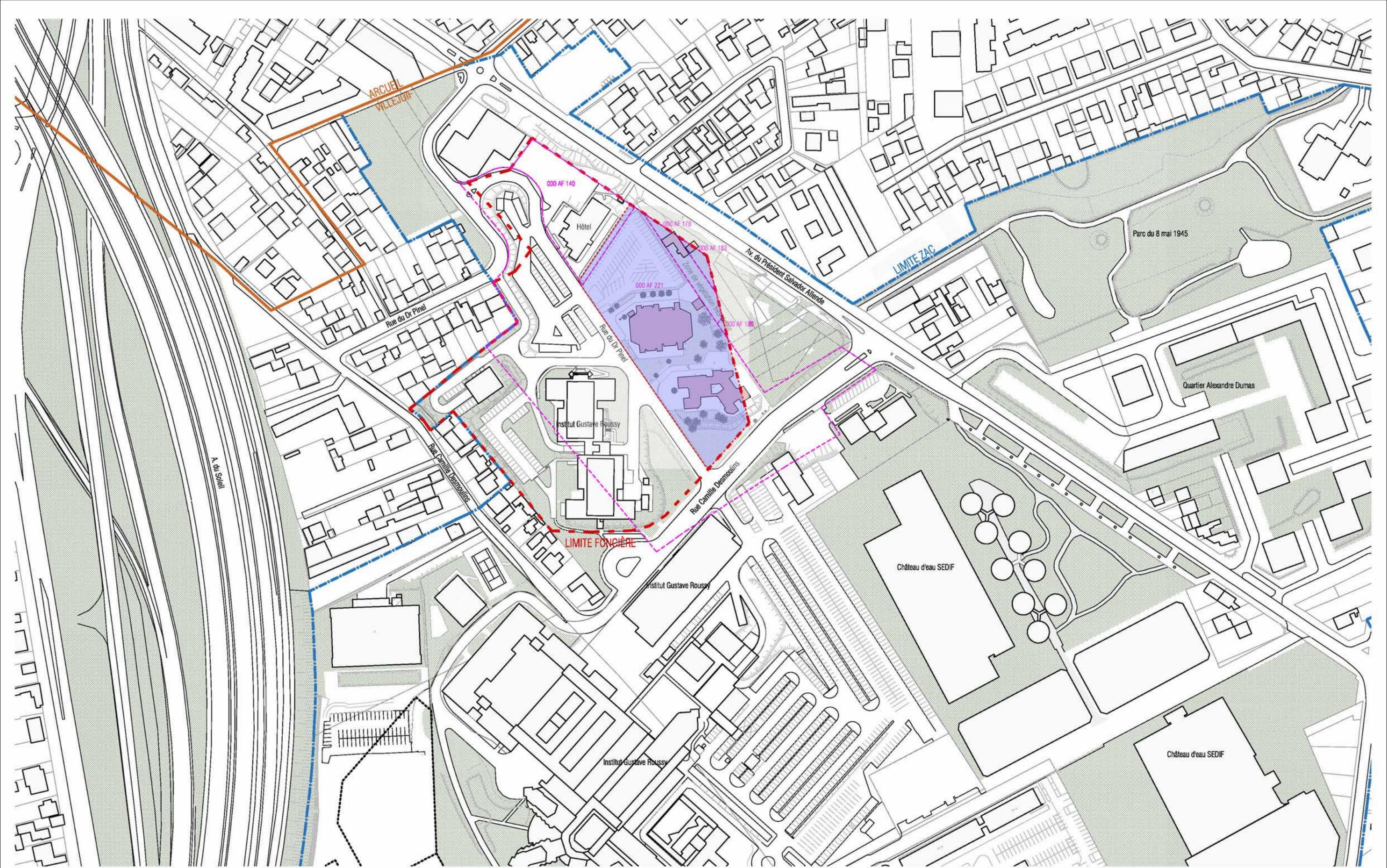


BMF - Economiste de la
construction
173 rue de Charenton
75012 PARIS



Atelier Juno - BIM Manager
24 bis Rue Edmond Nocard
94410 Saint-Maurice

Orientation:	Titre:							Date :	
	Plan de situation de terrain							08/07/25	
Intitulé projet:	Phase :	Discipline :	Emetteur :	Numéro document :	Type document :	Niveau :	Echelle :	Format :	Indice :
CDR	PC	ARC	l'AUC-NP2F	PC1	PLN	TN	1:2000	A3	





MOA



Institut Gustave Roussy
114 Rue Edouard Vaillant,
94805 Villejuif

MOE

l'AUC - Architecte mandataire
47 rue de la Chapelle
75018 Paris

NP2F

NP2F
188 bis Rue de Crimée
75019 Paris

GRAU
89 Bd Beaumarchais,
75003 Paris



Arcadis ESG - Eng. Fluides, VRD
200-216 Rue Raymond
Losserand
75014 Paris



CERIS - ELIX
2 rue Alain Bombard
44821 Saint-Herblain

MOSBACH PAYSAGISTES
81 Rue des Poissonniers
75018 Paris



Atmos Lab
24-28, Pritchard's Rd
London E2 9AP
Royaume-Uni



VS-A
41 place Rihour
59000 Lille



Peutz
10 Rue des Messageries
75010 Paris



BATISS
35 Av. Pierre Semard,
94200 Ivry-sur-Seine



BMF - Economiste de la
construction
173 rue de Charenton
75012 PARIS



Atelier Juno - BIM Manager
24 bis Rue Edmond Nocard
94410 Saint-Maurice

Orientation:	Titre:							Date :	
Insertion du projet dans son environnement								08/07/25	
Intitulé projet:	Phase :	Discipline :	Emetteur :	Numéro document :	Type document :	Niveau :	Echelle :	Format :	Indice :
CDR	PC	ARC	l'AUC-NP2F	PC6	IMG			A3	







